

## Hommage à Louis Perret

Michelle Giroux et Marie-Eve Sylvestre

Volume 51, numéro 2, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1088367ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1088367ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Giroux, M. & Sylvestre, M.-E. (2021). Hommage à Louis Perret. *Revue générale de droit*, 51(2), 339–341. <https://doi.org/10.7202/1088367ar>

---

**Hommage à  
Louis Perret  
(1945-2021)  
Doyen de la Faculté de droit  
Section de droit civil de 1994 à 2004**

---

MICHELLE GIROUX ET MARIE-EVE SYLVESTRE\*

Louis Perret, doyen de la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa de 1994 à 2004, s'est éteint le 15 mai 2021 à Bidache, au Pays basque, dans sa France natale. Nous désirons rendre hommage\*\* à cet éminent juriste et professeur émérite, qui aimait profondément la Section de droit civil et qui en a fait le haut lieu du bijuridisme et le partenaire international que l'on connaît aujourd'hui. Ce doyen, ce collègue, cet ami énergique, rassembleur et extrêmement apprécié, a codirigé la *Revue générale de droit* en 2002 et 2003. Il a également publié de nombreux ouvrages dans la Collection Bleue des Éditions Wilson & Lafleur, partenaire fidèle de la *Revue générale de droit*.

Louis Perret est né en France le 6 février 1945. Il a d'abord étudié l'histoire avant de se tourner vers le droit. C'est au plus fort d'une période de grand rapprochement Québec-France qu'il a offert ses services à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa : il y deviendra l'assistant de recherche du professeur émérite et directeur de la *Revue générale de droit* de 1970 à 1977, Alain-François Bisson, ce qui marquera le début d'une collaboration — puis d'une grande amitié

---

\* Michelle Giroux est directrice de la *Revue générale de droit* et Marie-Eve Sylvestre est doyenne, toutes deux à la Faculté de droit, Section de droit civil de l'Université d'Ottawa.

Ce texte a été rendu possible grâce à M<sup>me</sup> Melanie Beauchamp, aide à la rédaction, ainsi qu'aux professeurs Alain-François Bisson et Denis Nadeau, de même qu'à M<sup>me</sup> Rachel Godmaire et M. Charles Dufour. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration.

\*\* Une vidéo en hommage au regretté doyen Perret a été réalisée par M. Étienne Trépanier et l'équipe de JuriVision et elle peut être visionnée en accédant au lien suivant : <[vimeo.com/599031371/598a4c08da](https://vimeo.com/599031371/598a4c08da)>.

— destinée à s'étaler sur plus d'un demi-siècle. Sans surprise, étant donné la personnalité engageante et chaleureuse de Louis Perret, de nombreuses autres amitiés et belles relations s'ensuivront.

Dès sa nomination comme professeur adjoint, après ses études supérieures à l'Université d'Ottawa, Louis Perret s'est révélé un chercheur de première force. Il s'est vite imposé comme fer de lance en recherche, plongeant dans l'inconnu pour faire émerger de nouveaux sujets, notamment en matière d'assurance automobile et de droit des consommateurs, de droit des obligations, de droit de la responsabilité et de droit de l'indemnisation sans égard à la faute.

Ses travaux sur le libre-échange, la mondialisation et le commerce international — en particulier sur la place du droit civil dans les transactions — l'ont mené aux quatre coins du monde. Il a conseillé le gouvernement tchèque après la chute du Mur de Berlin relativement aux dispositions sur les contrats de vente à intégrer à son nouveau Code civil, travaillé sur des dossiers de responsabilité civile en Nouvelle-Zélande et prononcé quantité de conférences en français, en anglais et en espagnol. Plus près de chez nous, il a aussi contribué à l'élaboration du nouveau *Code civil du Québec* au chapitre de la responsabilité civile, en plus d'étudier sa conciliation avec la *Charte québécoise des droits et libertés*.

Son legs le plus marquant demeurera peut-être toutefois le groupe de recherche JuriGlobe, qu'il a cofondé avec le professeur Bisson et le professeur Jabeur Fathally, son ancien étudiant; depuis, le professeur Charles-Maxime Panaccio s'est aussi joint au groupe. Ce projet a mené à la production d'une classification des systèmes juridiques de tous les pays membres de l'ONU, qui se verra ensuite traduite dans les six langues officielles de celle-ci. Qualifiée d'impossible en 1994, l'idée a germé en une première mouture du projet en 1999, avec mise à jour en 2008. En 2021, l'initiative s'est aussi enrichie d'un tableau exhaustif des systèmes constitutionnels. Aujourd'hui encore, le site de JuriGlobe<sup>1</sup> accueille en moyenne plus d'une centaine de visiteurs par jour.

Ici même, à la Faculté de droit, Louis Perret a gagné ses galons de professeur agrégé, puis de professeur titulaire, se découvrant au passage une véritable vocation pour l'enseignement. S'il était reconnu pour sa rigueur en tant que professeur, on se souviendra surtout de lui pour son encadrement sans égal de ses étudiantes et étudiants. Cet

---

1. En ligne: <[juriglobe.ca/](http://juriglobe.ca/)>.

attachement pour le professorat le suivra tout au long de son parcours, y compris après sa nomination comme doyen de la Section de droit civil en 1994.

Arrivé au décanat à une époque où l'on remettait en question la pertinence même d'enseigner le droit civil à l'Université d'Ottawa, M. Perret — fervent défenseur du bijuridisme — a multiplié les démarches personnelles et collectives pour naviguer entre les écueils de sévères restrictions budgétaires, tout en convainquant la haute administration de l'Université du bien-fondé de la Section de droit civil. Ramant parfois envers et contre tous, il usera de la grande diplomatie qu'on lui connaissait, mais aussi de la pugnacité qui le caractérisait si bien, pour consolider le programme national et en faire un exemple éloquent de l'« université canadienne » : un programme parfaitement réciproque qui deviendrait un phare de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Son superbe travail de promotion et les partenariats qu'il a forgés, notamment avec la France, la Colombie, le Chili, le Mexique et la Belgique, continuent aujourd'hui à porter leurs fruits.

Après avoir pris sa retraite de l'Université d'Ottawa, tout en continuant à collaborer aux travaux de JuriGlobe et à visiter régulièrement la Faculté, Louis Perret s'est rapproché de son pays natal et a renoué avec une passion de toujours, l'histoire. Ses recherches l'ont mené à publier l'ouvrage *La coutume de Bidache* en 2013, dans lequel il explique les principales règles qui régissaient l'organisation de la famille et du patrimoine de ses ancêtres, ainsi que *Le rattachement de Bidache à la France* en 2014.

On ne peut rendre hommage à ce grand ami de la Faculté sans mentionner sa fidèle compagne de vie, Diana-Lynn Perret, bibliothécaire à la Bibliothèque Brian-Dickson de la Faculté de droit, qui s'est elle aussi démarquée par son immense dévouement envers des collègues d'ici et d'ailleurs, ainsi que plusieurs générations d'étudiantes et d'étudiants du pavillon Fauteux abritant la Section de droit civil. Ce couple unique, impliqué et attentionné, aura réussi à créer une ambiance exceptionnelle et à donner tout son sens à ce qu'on appelle encore aujourd'hui la grande famille Fauteux.

Nous sommes redevables à Louis Perret de son implication exceptionnelle dans le développement de la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa. Puisse son souvenir demeurer une source d'inspiration pour les générations à venir!